



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24167503

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

13 NOV. 2024

Greffe
DU BRABANT WALLON

N° d'entreprise : **0800 936 027**

Nom

(en entier) : **ROOFTOP CAPITAL INVESTMENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **COURBEVOIE 13, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE**

Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION - REPRESENTANT PERMANENT

Suite à l'AGE du 30 octobre 2024 les décisions suivantes ont été prises :

IV. PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale accepte, à l'unanimité, la démission de son poste de représentant permanent de Monsieur SCIAMANNA Gérald Jean-Claude.

L'Assemblée Générale accepte, à l'unanimité, à compter de ce jour et avec pleine et entière décharge la démission de son poste d'administrateur délégué de Monsieur SCIAMANNA Gérald Jean-Claude.

V. DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, à l'unanimité, à compter de ce jour, Monsieur Filip Suykerbuyk comme représentant permanent de la société.

FILIP SUYKERBUYK
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/11/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).